



SEANCE
30 Mars 2023

OBJET :
*Soutien des
populations de
Turquie et de Syrie
touchées par les
séismes*

RAPPORTEUR :
Le Maire

N°
2023-03-04

PJ :

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le trente mars, à dix-huit heures quinze minutes, les Membres du Conseil Municipal d'ENTRAIGUES SUR LA SORGUE se sont réunis sur la convocation qui leur a été adressée, conformément aux articles L 2121-09 à L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de Monsieur Guy MOUREAU, Maire.

**Étaient Présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :
21**

Guy MOUREAU – Jean-Luc BARCELLI – Josette PULITI – William BOUQUET – Corinne CRISTOFARO – Régis PHALY – Alain NOUVEAU – Aurore CHANTY – Alain MAGGI – Jean-Pierre GOMEZ – Rose-Marie RUBIRA-GEOFFRAI – Christian GUICHARD – Serge BERNABÉ – Jean-Paul DELCASSO – Sylvia MOUCADEL – Anthony GIACOMONI – Line PIGHINI – Patrick MOUTTE — Jennifer MACIA – Denis DUCHENE – Christine D'INGRANDO

Étaient Excusés : 8

Marion PAPADOPOULOS représentée par Jean-Luc BARCELLI
Odile BOUCHARD-TRUMEPHUS représentée par Christian GUICHARD
André BOUCHENY représenté par William BOUQUET
Sabah BOULMAIZ représentée par serge BERNABE
Audrey TRALONGO représentée par Régis PHALY
Aurélié NOUGIER représentée par Josette PULITI
Marjorie BARRE représentée par Jean-Paul DELCASSO
Jean-Philippe TESTUD représenté par Denis DUCHENE

Absent :

Secrétaire de Séance : Josette PULITI

☞ ☞ ☞

Monsieur le Maire expose :

Le 06 février dernier des séismes dévastateurs ont frappé la Turquie et la Syrie faisant plus de 50 000 victimes.

Face à cette urgence sanitaire, l'Association des Maires de France (AMF) a relayé l'ouverture du FACECO (fonds d'action extérieure des collectivités territoriales) « Turquie-Syrie », le fonds de concours du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, qui permet aux collectivités territoriales d'apporter une aide d'urgence aux victimes de crises humanitaires à travers le monde.

Dans ce contexte, je sollicite l'Assemblée délibérante à apporter une aide financière d'un montant de 1000 € (mille euros) en faveur des sinistrés turcs et syriens.

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Après avoir ouï l'exposé,
Et en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'Unanimité

- **ATTRIBUE** une subvention exceptionnelle de 1000 € en faveur des sinistrés turcs et syriens

Fait et délibéré
Les jours mois et an ci-dessus
ont signé
Pour copie conforme

La secrétaire de séance, Maire,

Josette PULITI



Guy MOUREAU

acte certifié exécutoire le : 03/04/2023
Après dépôt en Préfecture le : 03/04/2023
Après publication ou notification le : 03/04/2023
P/O



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nîmes,
dans un délai de deux mois à compter de sa publication